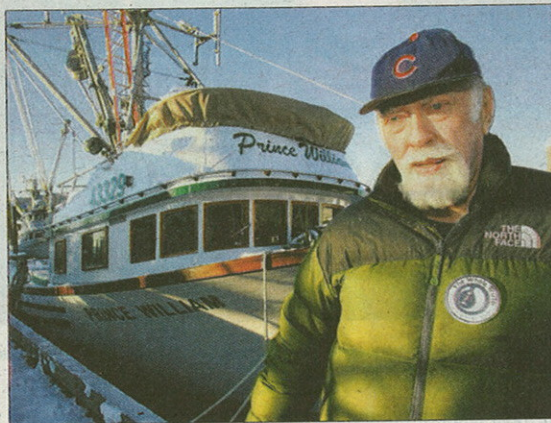


La marée noire de l'«Exxon Valdez» revient devant la justice

ÉTATS-UNIS. Un nouveau chapitre de la saga judiciaire de la plus grande marée noire de l'histoire des États-Unis, il y a près de 19 ans en Alaska, s'ouvre aujourd'hui. La Cour suprême américaine doit examiner la légalité des 2,5 milliards de dollars de dommages infligés à ExxonMobil.

Sur leur montant, la Cour a cité les efforts engagés par Exxon pour remédier à la catastrophe. Près de 50 000 tonnes de pétrole s'étaient déversées dans les eaux froides de la baie, polluant plus de 500 kilomètres de rivage, tuant au moins des dizaines de milliers d'oiseaux et des centaines de loutres de mer. Malgré tout, le montant reste historique. Le groupe pétrolier s'est donc tourné vers la Cour



Steve Smith fait partie des pêcheurs indemnisés après la catastrophe écologique de l'«Exxon Valdez» (à droite). AP



suprême, qui a accepté en octobre d'examiner un aspect de l'affaire: le droit maritime autorise-t-il l'attribution des dommages dits «punitifs»?

Après la catastrophe, ExxonMobil avait déboursé 2,1 milliards de dollars pour nettoyer les sites pollués, 300 millions pour indemniser les pêcheurs et profes-

sionnels de la mer touchés et plus de 900 millions pour mettre fin aux procédures criminelles engagées par le gouvernement fédéral et l'Alaska. **afp**